



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 556-2016

Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Paul et remplaçant le règlement numéro 526-2012

Lors de la séance ordinaire du 21 septembre 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 556-2016, règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Paul et remplaçant le règlement numéro 526-2012.

Ledit règlement 526-2012 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE deux mille seize.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA